



UN-E CHARGÉ-E DE MISSION GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ ET PARTICIPATION DES HABITANTS

6 mai 2019

MISSION

Rattaché-e à la Direction cohésion sociale, sous la responsabilité directe de la DGA de la cohésion sociale, votre mission principale consiste à mettre en œuvre et à suivre le dispositif de la Gup et à développer la politique de participation des habitants.

Dans le cadre de la Gup

- vous concevez les conventions des bailleurs et la convention d'abattement TFPB en partenariat et êtes pilote de leur suivi technique
- vous initiez en particulier les "visites de quartiers" dont le diagnostic est partagé avec différents acteurs, et suivez la réalisation des actions préconisées visant à améliorer la vie quotidienne des habitants
- vous êtes force de propositions auprès du réseau de professionnels pour résoudre des problématiques variées dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie
- suivre la mise en place des actions liés à la thématique habitat et cadre de vie du contrat de ville et assurer une évolution et un bilan
- animer et installer un comité de pilotage Gup pour en assurer son évaluation
- se déplacer régulièrement sur site pour qualifier les besoins ou vérifier les réparations ou aménagements réalisés
- organiser le suivi des dysfonctionnements repérés, notamment lors des « visites de quartiers » en coordination avec les bailleurs, les services des collectivités et des habitants
- construire et proposer avec les services ville concernés et externes des outils de communication et des circuits d'information permettant de valoriser et d'étayer les démarches liées à l'amélioration du cadre de vie et effectuer un rendu régulier des besoins
- réaliser des tableaux de bord et assurer le contrôle du suivi des réparations auprès des différents interlocuteurs
- proposer et participer à des actions d'amélioration du cadre de vie et travailler en lien avec le Clspd

Dans le cadre du soutien à l'animation de la vie des quartiers, vous mettez en place les conditions favorables à la prise d'initiatives locales :

- soutien/conseils au développement de projets auprès des associations et des habitants et auprès du conseil citoyen
- pour informer et orienter les habitants sur les questions liées à la GUP

Dans le cadre de la participation des habitants

- accompagnement et soutien au dispositif « conseil citoyen ».
- organisation et coordination de la fêtes de quartier « le Village » avec le centre social
- gestion du dispositif de fond de participation des habitants (FPH).
- accompagnement et suivi des comités de quartier en transversalité avec les services techniques et la police municipale etc...

PROFIL

- diplôme supérieur en développement local, politiques publiques
- formation complémentaire souhaitée dans le champ de la participation des habitants
- autonomie, rigueur et méthode
- qualités rédactionnelles
- maîtrise de l'outil informatique
- qualités relationnelles, capacité d'écoute et de dialogue
- méthodologie de projets
- connaissance des collectivités territoriales
- animation de réunions tournées vers la participation des habitants
- aide à la décision et sens du partenariat

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- CDD de 1 an (reconduction possible)
- emploi de catégorie A, filière administrative
- poste ouvert aux agents titulaires par voie de mutation ou possibilité de recrutement en qualité de contractuel
- travail en bureau avec déplacements sur le terrain, rythme de travail souple avec pics d'activité, disponibilités ponctuelles en soirée et le week-end.
- rémunération statutaire sur le grade des attachés + régime indemnitaire + avantages sociaux (C.N.A.S, + participation de l'employeur aux mutuelles labellisées)

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), avant le 18 mai, à l'attention de :
Monsieur le Maire de Persan
65 Avenue Gaston Vermeire
95340 Persan

• Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >

• Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Un-e-charge-e-de-mission-Gestion-urbaine-de-proximite-et-participation-des>